



CONTRAT HUMANIS

Conclusions de l'Audit 2020

Cabinet BESSE

- L'évolution des tarifs de cotisation est considérée comme « assez erratique ». (Sur l'option B: -10% en 2018 puis + 7,5% en 2020)
- Provisions pour Sinistre A Payer (PSAP) un peu fantaisistes.
- Une option A jugée intéressante au niveau du rapport garanties/prix
- Une option B considérée comme un peu moins attractive sur le même rapport.
- Les deux options risquent d'être à reconsidérer avec la réalité du « 100% Santé », en 2021.
- Nous devons nous revoir avec BESSE CONSEIL en mars ou avril 2020 pour avoir les résultats définitifs de l'audit et examiner les possibilités de collaboration avec BESSE CONSEIL.

QUE S'EST-IL PASSE EN 2020

- La bonne impression que nous a fait le cabinet BESSE après son premier audit nous a conduit à le retenir comme courtier dans notre relation avec Humanis et ce, sans surcoût pour nous.
- Nous avons officialisé cet intermédiaire à Humanis en avril.
- Le cabinet Besse et nous-mêmes avons dû attendre juillet pour commencer à avoir des chiffres sérieux et à peu près justes.
- Juillet: première rencontre de négociation, affichage + 8,10%
- Septembre: relance pour avoir la simulation des comptes 2020.
- Octobre: simulation obtenue et bonne pour nous, mais maintien à 7,10%
- Novembre: augmentation générale et définitive de + 6,6%
- Décembre: notre courtier nous propose un changement dans la continuité



NEGOCIATION 2021

- **Nous avons ressenti une mutuelle assez cabrée sur ses positions peu encline à la négociation.**
- **Manifestation d'une intransigeance à laquelle elle nous avait peu habitué.**
- **Un intérêt très relatif pour notre contrat qui voit chaque année ses dépenses augmenter et ses effectifs diminuer.**
- **Il semblerait que Malakoff souhaite solder le passif d'Humanis le plus rapidement possible.**

LES COTISATIONS 2021

► Les cotisations ont varié de la façon suivante:

Option A: + 6,45% en valeur, on est passé de 89,84€ à **95,63€**

Option B: - 6,8%% en valeur, on est passé de 136,03€ à **145,28€**
et, avec la surcomplémentaire, de 140,60€ à **150,16€**.

- Effectifs au 31/12/21 : **Option A = 510**
- **Option B = 254 dont 138 avec la surcomp.**
- **TOTAL = 764**
- Nous étions : **957** en 2018, **893** en 2019 et **836** en 2020

2020 SUITE

- ▶ Sans quitter le groupe Malakoff rassurant sur le plan financier, le changement proposé et accepté a été de rejoindre une filiale du même groupe à savoir : ENERGIE MUTUELLE.
- ▶ Les avantages espérés:
 - Structure plus modeste donc meilleur accueil , plus de convivialité.
 - Temps de réponse plus courts
 - Meilleure réactivité
 - Moins d'intransigeance dans les rapports et les négociations.
 - ENERGIE MUTUELLE : mutuelle spécialiste du monde de l'énergie dont nous sommes
 - Espoir de rapprochement avec des retraités jeunes (EDF?)

2020 ET 2021

HUMANIS

- Réunion tenue le 8 décembre 2020 pour présentation d'Energie Mutuelle
- Décision de rejoindre cette mutuelle: le 11 décembre 2020
- Information des adhérents sur ce changement fin décembre.
- 26 janvier 2021: première réunion de phasage pour un passage de Humanis à Energie Mutuelle (plus quelques mises au point)
- 10 mars 2021: nouvelle réunion de mise en place du nouveau contrat
- Et de nombreuses réunions qui se sont échelonnées durant toute l'année 2021 car le contrat Cegelec était en déshérence complète.
- Avant de rejoindre Energie Mutuelle, il a fallu régulariser la situation administrative du contrat.



2021

HUMANIS

- La première opération à consister faire reconnaître par Humanis que VINCI ENERGIES était le repreneur de Cegelec et devenait donc son nouvel interlocuteur.
- La seconde opération a été de faire accepter par Humanis que l'AREC devienne par délégation de Vinci Energies , l'interlocuteur d'Humanis pour la gestion de ce contrat.
- Il a donc fallu écrire beaucoup de nouveaux documents et faire signer ceux-ci par de nombreux décideurs tant côté Humanis que côté Vinci Energies. Et ce, à la vitesse « sénatoriale » d'Humanis...
- C'est donc aujourd'hui l'AREC qui est l'interlocuteur officiel d'Humanis avec pour signataire de tout nouveau document, notre Président Jean Marc Perraud.



2021

HUMANIS

- Pour finaliser l'opération et rejoindre Energie Mutuelle nous avons écrit à Humanis en novembre dernier et la réponse orale que nous avons eue, a été de nous dire que la période de fin d'année n'était pas idéale pour faire un tel transfert et que le premier trimestre 2022 serait plus propice pour réaliser l'opération.
- Nous pensons que cela se fera en avril prochain.
- Mais que pouvons nous attendre de ce rapprochement?



2022

ENERGIE MUTUELLE

- ▶ En plus de tout ce que nous confère déjà le contrat avec Humanis, Energie Mutuelle nous offre:
 - Possibilité de téléconsultation médicale 24H sur 24H
 - Bénéfice possible de « Visible Patient Solution » copie virtuelle 3D
 - Deuxième avis médical d'un expert en cas de doute sur un premier avis
 - Assistance dépendance à ceux qui accompagnent leurs aînés
 - Un suivi Premium: très précis, rapide et de grande qualité
 - Rapprochement avec des clients très exigeants(EDF, ENGIE, AREVA..)



2022

ENERGIE MUTUELLE

- **Notre rapprochement d'avec ENERGIE MUTUELLE nous permet moyennant finance, d'accéder à trois nouvelles possibilités offertes**
- **GESTION PATRIMONIALE (CNP /AMETIS)**
- **DEPENDANCE**
- **FRAIS D'OBSEQUES**
- **Qui vous seront présentés à la prochaine AG**



2022

REFLEXION

- ▶ Comme déjà dit notre effectif est de plus en plus réduit, les dépenses augmentent comme l'âge de nos adhérents et les cotisations s'envolent.
- ▶ L'idée de rejoindre Energie Mutuelle est aussi de nous permettre d'être adossé voire mutualiser avec une population de retraités plus jeunes.
- ▶ Entrer dans un groupe existant risque d'affaiblir le groupe en question au niveau résultat financier, donc il y a peu d'amateurs pour nous accueillir.
- ▶ **D'où pourrait venir ce groupe de jeunes retraités?.....**



2022

VINCI ENERGIES

- **Mais de VINCI ENERGIES** qui voit partir à la retraite chaque année près de 1500 salariés. Sans en espérer autant 10 ou 15% pourrait nous suffire.
- Cette approche est évidemment conjointe avec celle d'accueillir ces mêmes retraités de Vinci Energie au sein de l'AREC.
- C'est pourquoi, dès 2021 sous l'impulsion de notre Président Jean Marc Perraud qui a interrogé les deux Présidents de VE sur cette double approche et après un avis très favorable de leur part, nous avons rencontré les décideurs RH de VE pour mettre en chantier cette décision.
- Pour l'accueil vers L'AREC, pour la France entière des responsables de hubs VE ont été désignés pour être les correspondants de nos responsables régionaux et le mouvement s'amorce doucement mais favorablement.



2022

VINCI ENERGIES

- Pour l'aspect Mutuelle le problème est plus compliqué.
- Côté VE, les 1500 entreprises françaises ont souvent des habitudes qui leur sont propres en matière de mutuelle mais il se dégage tout de même deux d'entre elles AG2R et PROBTP dont nous possédons les garanties et les montants de leurs cotisations.
- Le travail actuel que nous menons avec le cabinet BESSE et Energie Mutuelle est de créer une offre ENERGIE MUTUELLE qui soit attractive et qui pourrait être proposée aux nouveaux partants.
- En mars, nous devons rencontrer la DRH France de VE pour lui faire une proposition en ce sens mais sur ce sujet il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que cette offre nouvelle soit effective et soit proposée aux partants. Nous espérons courant 2022 Tout de même!...

LES COTISATIONS 2022

COTISATIONS

- ▶ LES COTISATIONS ONT VARIE DE LA FACON SUIVANTE:
- ▶ OPTION A : +2,2% en valeur, on est passé de 95,63€ à **97,73€**.
- ▶ OPTION B : + 8,72% en valeur, on est passé de 145,28 à **157,95€**.
- ▶ SURCOMPLEMENTAIRE : + 20% en valeur on est passé de 4,88€ à **5,86€**.

- ▶ Option B et Surcomplémentaire déficitaires
- ▶ Il est donc temps que nous soyons adossés à un groupe qui améliorera notre résultat financier.
- ▶ Erreur d'Humanis dans les premières valeurs des cotisations communiquées aux adhérents fin décembre mais corrigée depuis.